

Compte- rendu du conseil du Jeudi 11 mars à 20 H 30

Présents : Christophe MARION, Gaël MONNERET, Anne-Marie PEGUILLET, Roseline PACCARD, Martine RAISON, Thomas ROUSSE, Maurice MONNET, Jean François REHFUSS, Corinne ODOBEL.

Absent excusé : Pascal SIMONET

Secrétaire : Jean Claude COMPAGNON.

- Le compte-rendu du conseil du 17 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

- Délibérations :

Délibération N° 6 : Le compte administratif 2020 s'établit comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES 2020	53958.71	241808.07	295766.78
DEPENSES 2020	82596.29	156657.69	239253.98
RESULTATS EXERCICE 2020	- 28637.58	85150.38	56512.80
RESULTAT 2019	- 42284.46	218926.78	176642.32
SOLDE D'EXECUTION	- 70922.04	304077.16	233155.12

Il est approuvé à l'unanimité.

Délibération N° 7 : Le compte de gestion en tous points identique au compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Délibération N° 8 :

Le compte administratif 2020 fait apparaître un excédent de : 233155.12

Le Conseil Municipal décide d'affecter ce résultat comme suit :

Affectation 1068 en investissement : 70922.04

Affectation 002 report en fonctionnement : 233155.12

Délibération N° 9 : Vote du budget primitif.

- Fonctionnement :

- Recettes : Crédits au titre du présent budget : 217 195 €.

Résultat de fonctionnement reporté : 233 155.12 €.

- Dépenses : 450 350.12 €.

Le budget de fonctionnement est équilibré en recettes et en dépenses à 450350.12 €

- Investissement :

- Recettes : Crédits au titre du présent budget : 143 322.04 €

Résultat de fonctionnement reporté : 113 900 €

Dépenses : Crédits au titre du présent budget : 186 300 €

Résultat d'investissement reporté : 70 911.04 €

Le budget d'investissement est équilibré en recettes et en dépenses à 257 222.04 €

Délibération N° 10 : Financement de l'entretien des ouvrages d'art par ECLA et par les communes. La clé de répartition du montant des travaux d'entretien a été fixée de la manière suivante : 60% à la charge d'ECLA, 40% à la charge des communes. A l'unanimité, le Conseil décide la reconduction de la répartition des charges entre ECLA et les communes concernées par l'entretien des ouvrages.

Délibération N° 11 : Le chemin rural des Petits Bois situé à La Lième n'est plus utilisé que par le seul propriétaire des terrains qu'il dessert, ne débouche sur aucun autre chemin et ne peut être emprunté par les randonneurs. Il est décidé de le céder à Monsieur Compagnon, après délimitation par un géomètre et enquête publique. Ce terrain sera échangé avec la parcelle AH 79 de valeur égale, située sur la commune de Pannessières et appartenant à Monsieur Jean-Claude Compagnon.

Délibération N° 12 : Après vérification par les services d'ECLA par la commune, la longueur de la voirie communautaire sur le territoire de Pannessières est de 12 km 632. Cette voirie est progressivement transférée à ECLA au rythme des travaux qui sont effectués.

Délibération N° 13 : Afin de se prémunir contre des éventuels impayés de la part de débiteurs considérés comme « à risques », la commune doit instaurer dans son budget une provision comptable.

Délibération N° 14 : Annulation de la délibération N° 21/2020 et vote délégation du Conseil Municipal au Maire. Le Conseil approuve à l'unanimité les délégations de pouvoirs au maire.

Délibération N° 15 :
Afin de financer l'achat d'un tracteur, la commune contractera un emprunt auprès de la Banque Populaire. Montant emprunté : 33 000 €. Durée en années : 10. Taux nominal : 0,72%. Frais de dossier : 100 €
Le Conseil charge le maire de procéder aux démarches nécessaires.

- Questions d'actualité :

- Le maire présente une analyse du DOB d'ECLA et des mesures fiscales envisagées par la communauté pour rétablir un budget plus équilibré. Il en présente également les impacts sur la fiscalité locale et la probable hausse des taxes foncières.

- Le maire présente un point sur l'assainissement et le programme décennal de travaux envisagé pour répondre aux exigences administratives en matière d'assainissement, avec notamment la mise en place de réseaux séparatifs de façon à rendre les stations plus efficaces du fait d'une réduction de la collecte d'eaux claires. Ce programme a un coup qui augmentera de façon significative la contribution de chacun aux charges de l'assainissement.

- La cession de deux parcelles à Monsieur Durand, de part et d'autre de sa maison, est en cours d'écriture.

- Questions diverses :

- Les élections départementales et régionales auront lieu en même temps les 13 et 20 juin 2021, si les conditions sanitaires le permettent.

- Le tour du Jura, course cycliste où sont engagées des équipes professionnelles, aura lieu le 17 avril. Au cours de son périple autour de Lons-Le-Saunier, il passera par Pannessières : Descente de la route de la Terrasse, puis passage par la place du village, la rue Jeanne d'Arc et le chemin de Roussin pour rejoindre Perrigny puis la ligne d'arrivée à Lons. Un dispositif de sécurité sera mis en place pour permettre le passage des coureurs.

La séance est levée à 11h15

Prochaine séance en fonction des besoins.

Le maire : M.Monnet